

Peinture à l'eau de qualité très couvrante



Pour l'intérieur



En seau



Au rouleau



Au pinceau



Au pistolet

Composition

PT 213 est une peinture à l'eau pour l'intérieur à base de copolymères acryliques, d'agréments sélectionnés, de dioxyde de titane, de pigments et d'adjuvants spécifiques pour en améliorer la maniabilité et la dilatabilité.

Conditionnement

- Boîtes de 14 l, 5 l et boîtes de 6 pcs de 1 l. Selon le pays de destination, certains formats de vente peuvent ne pas être disponibles
- Teintes réalisables avec le Système Tintométrique ColorLife

Domaine d'utilisation

PT 213 est utilisée comme peinture opaque pour l'intérieur, caractérisée par une excellente perméance à la vapeur d'eau, adaptée à tout type de surface murale même de type macroporeux, avec finition traditionnelle (chaux ou chaux-ciment), mortier fin, plâtre, plaques de plâtre, etc. Il apporte une homogénéité aux murs, un aspect esthétique agréable et une excellente couverture.

Préparation du support

La surface à peindre doit être sèche, propre, sans poussière, etc. Éliminer préalablement toutes traces d'huile, de graisse, de cire, etc.

En présence d'enduits pulvérulents et/ou vieilles peintures peu cohésives et en phase de décollement, il faut procéder à une élimination mécanique minutieuse de ces couches, jusqu'à obtenir un support solide et compact. Rétablir toutes les irrégularités du support et procéder à l'application du primaire d'accrochage en microémulsion à forte pénétration MIKROS 001 ou du primaire d'accrochage pour systèmes acryliques FA 249 (consulter les fiches techniques).

En cas de nouvelles réalisations d'enduits de finition et de lissage, attendre la stabilisation complète avant d'effectuer le traitement des surfaces avec le primaire. En général, le traitement au primaire des surfaces est à prévoir pour tous les supports présentant des différences d'absorption et/ou une légère poussière en surface.

Mise en œuvre

Avant d'effectuer la dilution du produit, interrompre la thixotropie du matériau au repos par une légère agitation. L'application peut être exécutée au pinceau, au rouleau de laine (de préférence à poils courts) et au pistolet airless. Appliquer deux couches croisées en respectant un délai d'attente d'au moins 4 heures.

Dilution de PT 213 en poids avec de l'eau : première couche jusqu'à 35 % et deuxième couche jusqu'à 25 %. Pour l'application au pistolet airless, il est conseillé d'effectuer une dilution en poids variable entre 35 et 45 %.

Recommandations

- Produit conseillé à un utilisateur expert.
- Toujours consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- Porter des gants et vêtements de protection. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.
- Durant l'utilisation, bien aérer les locaux et utiliser de l'eau pour le nettoyage des outils.
- Les eaux utilisées pour le lavage des ustensiles ainsi que les éventuels résidus de produit ne doivent pas être rejetés dans l'environnement ou dans les égouts domestiques. La mise au rebut du récipient/produit/eau de lavage doit être effectuée conformément à la réglementation nationale.
- Livrer tout le produit nécessaire à l'exécution du chantier.
- Ne pas appliquer par températures inférieures à +5 °C ou supérieures à +30 °C ou par humidité relative supérieure à 75 %.
- Ne pas appliquer pendant les périodes les plus froides de l'année
- Appliquer PT 213 uniquement sur des enduits bien stables et secs.
- Avant la préparation de la teinte avec des couleurs du système teintométrique ColorLife, consulter la fiche technique des pâtes colorantes organiques.
- Une mauvaise dilution modifie la mise en œuvre du produit en compromettant ses caractéristiques techniques.
- Attention : les essais de résistance au lavage et de résistance à l'abrasion humide, figurant dans les données techniques, ne tiennent pas compte d'éventuelles altérations d'aspect, telles que la formation de taches ou de zones plus polies, et ne mesurent pas la facilité d'éliminer la saleté, c'est-à-dire la lessivabilité de la peinture. Par conséquent, le produit PT 213 ne résiste pas aux sollicitations abrasives superficielles sans entraîner une altération de l'aspect.
- Le niveau de brillance obtenu dépend de l'état et de la nature du support, de la coloration du produit, ainsi que de l'outil utilisé pour l'application.
- Note supplémentaire concernant le produit conditionné dans un emballage en plastique recyclé, facilement identifiable par sa couleur grise. La variabilité des matières premières constituant ce type d'emballage peut rendre inconstante la résistance mécanique de l'emballage, ainsi que la couleur. Par conséquent, porter une attention maximale au transport et à la manutention du produit, qui doit être stocké à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil, à des températures comprises entre 5 °C et 35 °C.
- Les images et les représentations graphiques sont purement indicatives. Les caractéristiques et les qualités du produit indiquées dans la fiche technique restent inchangées, quel que soit l'aspect extérieur du conteneur.
- Les indications fournies dans cette fiche technique se basent sur l'état actuel de nos connaissances et expériences techniques et pratiques. Les données techniques se réfèrent aux caractéristiques moyennes du produit de base et sont déterminées dans des conditions contrôlées de laboratoire. En raison de la variabilité des matières premières naturelles disponibles sur le marché, ainsi que de la peinture du produit, de légères différences sont possibles par rapport aux valeurs indiquées, à la couleur et aux effets esthétiques obtenus. Il est donc nécessaire que l'acheteur/utilisateur vérifie personnellement, et avant la mise en œuvre, la conformité du produit à l'usage prévu, notamment lorsque différents lots d'un même matériel sont utilisés pour finir le même ouvrage/chantier (ce qui est fortement déconseillé, voir point 6 des présentes recommandations).

PT 213 doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits, exception faite pour la dilution avec de l'eau.

Conservation

Craint le gel. Conserver par températures supérieures à +5 °C et inférieures à +35 °C. Si le produit est stocké dans son emballage d'origine intact, dans un lieu frais et sec, à l'abri des sources de chaleur et des rayons solaires directs, il peut être conservé pendant 12 mois à compter de la date de fabrication indiquée sur l'étiquette. Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Qualité

PT 213 est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

Données techniques

Poids spécifique (EN ISO 2811-1)	1,66 ± 0,05 kg/l
Consommation (**)	130 à 170 g/m ² (0,08 à 0,10 l/m ²) env. par couche
Rendement (**)	4,5 à 6,0 m ² /l env. à travail fini (deux couches)
Résistance au lavage (UNI 10560)	500 cycles
Classification de la perméabilité de la vapeur d'eau (EN ISO 7783)	Sd < 0,14 m
Classification de la perméabilité de la vapeur d'eau (EN 1062-1)	Classe V1, haute
Classification EN 13300	
Granulométrie (EN ISO 1524)	Classe S1, fin (S < 100 µm)
Résistance à l'abrasion humide (EN ISO 11998)	Classe 3
Brillance (EN ISO 2813)	Classe G4, très mat (≤ 5 GU à 85°)
Rapport de contraste (EN ISO 6504-3)	Classe 1 (avec un rendement de 5 m ² /l)
(**) Les valeurs de consommation et de rendement se rapportent à l'application du produit blanc sur des supports moyennement absorbants ; il est opportun de les déterminer à l'aide d'un essai préliminaire sur le support spécifique, selon la teinte choisie.	
Valeur limite UE pour le contenu en COV (Directive 2004/42/CE)	Cat. A/a, BA : COV maximum 30 g/l COV produit < 30 g/l
* Classe d'émissions du produit selon le Décret de la République Française du 19 avril 2011	Classe d'émissions du produit dans la version blanche: classe A

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.technica@fassabortolo.com, ES: asistencia.technica@fassabortolo.com, PT: asistencia.technica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.